

Oxurion annonce les résultats de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 4 juillet 2024 et convoque une nouvelle AGE pour le 24 juillet 2024.

Louvain, BELGIQUE – 4 juillet 2024 – 18h00, [Oxurion NV](#) (Euronext Bruxelles : OXUR), entreprise biopharmaceutique basée à Louvain, informe ses actionnaires et le marché qu'en raison de l'absence du quorum de présence requis par la loi, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue ce jour n'a pas pu délibérer, ni voter sur les points de l'ordre du jour.

Quorum de présence non atteint

Conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations, un quorum de présence de 50% des actions en circulation était nécessaire en vue de pouvoir délibérer sur les points de l'ordre du jour. Malgré les demandes de participation reçues, ce quorum n'a pas été atteint. Aussi, l'Assemblée n'a pas pu procéder aux votes.

Convocation d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire

En conséquence, Oxurion convoquera, le 5 juillet 2024, une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2024 à 15h00 à Bruxelles. L'ordre du jour reste identique et concerne la proposition de consolidation des actions en circulation de la société par le biais d'une consolidation des actions dans une proportion de 1 pour 10 000. Cette deuxième Assemblée Générale Extraordinaire statuera valablement, quelle que soit la portion du capital représentée par les actionnaires présents ou représentés.

L'avis de convocation ainsi que les autres documents relatifs à l'assemblée des actionnaires sont disponibles sur le site web d'Oxurion, ainsi que les détails concernant l'ordre du jour, le lieu et les modalités de participation pour les actionnaires.

Informations complémentaires

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement les communiqués de presse d'Oxurion ainsi que le site web de la société pour obtenir les dernières informations concernant l'Assemblée Générale Extraordinaire à venir. Oxurion remercie ses actionnaires pour leur compréhension et leur soutien continu.

À propos d'Oxurion

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est engagée dans le développement de thérapies ophtalmiques standard de nouvelle génération pour le traitement des maladies de la rétine. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante www.oxurion.com

Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

Contacts :

OXURION NV:

Pascal Ghoson, CEO
pascal.ghoson@oxurion.com